

Un Community manager-créateur de contenus numériques (H/F)

Rattaché au Directeur de la Communication, le Community Manager conçoit, anime et développe la présence numérique du Conseil départemental sur les réseaux sociaux. Il contribue à la valorisation des politiques publiques départementales, à l'information des usagers, à la promotion du territoire et à la préservation de l'image institutionnelle de la collectivité.

CADRES D'EMPLOI : Rédacteurs Territoriaux et Adjoint Administratifs

GRADE MAXIMAL : Rédacteur principal 1ère classe

RESIDENCE ADMINISTRATIVE : Bar-le-Duc

MISSIONS & ACTIVITÉS PRINCIPALES :

1- Contribuer à l'élaboration et mettre en œuvre la stratégie de présence sur les réseaux sociaux

- Dans le cadre de la stratégie globale de communication du Département, définir et décliner la charte graphique et la ligne éditoriale des réseaux sociaux de la collectivité
- Construire, avec les chefs de projet communication la grille de programmation des réseaux sociaux et animer le comité de rédaction digital
- Identifier les canaux les plus pertinents selon les publics cibles et les objectifs de communication.
- Veiller à la coordination avec les différents services du Département pour une communication cohérente et transversale
- Assurer une veille sur les évolutions des usages numériques et des réseaux sociaux.

2- Produire et diffuser les contenus numériques

- Produire des contenus éditoriaux (texte, vidéo, image, infographie, interviews...)
- Diffuser les contenus en choisissant les canaux de diffusion en fonction des cibles et objectifs
- Couvrir les événements institutionnels et les actions du Département.
- Adapter les messages aux différents publics (usagers, partenaires, associations, agents, élus).
- Garantir la qualité rédactionnelle, l'accessibilité et la conformité des contenus diffusés.

3- Animer et développer les communautés numériques

- Gérer et animer les comptes du Département sur les différents réseaux sociaux
- Proposer des réponses aux commentaires, messages et sollicitations des usagers en lien avec les directions/services compétents.
- Favoriser les échanges et l'interaction avec les abonnés et partenaires.
- Modérer les espaces d'expression dans le respect de la réglementation et de la charte de modération.
- Développer l'engagement et la fidélisation des communautés numériques.

4- Assurer une veille, analyser les performances et suivre l'e-réputation

- Assurer une veille quotidienne sur l'actualité du territoire et des politiques publiques départementales.
- Suivre et analyser les échanges sur les réseaux sociaux dans un objectif de veille et d'alerte
- Concevoir et mettre en œuvre des outils d'enquête, de sondage, de reporting
- Produire des tableaux de bord et des bilans réguliers d'activité et suivre les indicateurs de performance.
- Assurer une veille permanente sur les nouvelles tendances et les innovations numériques

5- Créer des contenus vidéo

- Réaliser des vidéos institutionnelles mettant en avant les projets du Département (reportages, interviews, capsules thématiques)
- Effectuer des tournages sur le terrain
- Assurer les montages vidéo (Choix soigné des plans, sous-titrage, habillage graphique) avec une attention particulière à la qualité et à la cohérence éditoriale
- Adapter les formats selon les plateformes (Instagram, Facebook, YouTube, LinkedIn)
- Développer la technique du « Storytelling »

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES ATTENDUES :

Connaissances professionnelles : Organisation et fonctionnement du Département, Techniques de communication digitale et de marketing territorial, Connaissance des réseaux sociaux et de leurs algorithmes, Techniques journalistiques, Règles d'orthographe, syntaxe et grammaire, Réglementation relative à la communication publique, au RGPD et au droit à l'image

Compétences professionnelles : Maîtriser les usages des réseaux sociaux, Capacité d'adaptation aux différents publics, Prises de vues photographiques, réalisation de vidéo simples (captation et montage), Très bonne rédaction, notamment Web, Capacité de synthèse, Maîtrise des outils de planification.

Attitudes professionnelles : Créativité, Innovation, Réactivité, Sens du Service Public, Autonomie

CONDITIONS SPÉCIFIQUES : Permis B, Disponibilité ponctuelle en soirée et le week-end lors d'événements ou de situation de crise.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES : Rémunération indiciaire + régime indemnitaire. Droits 25 jours de congés + jours RTT selon organisation du temps de travail. Possibilité de télétravail (une journée par semaine). CET monétisable. Carte titres-restaurants (jusqu'à 153€ par mois dont 60% pris en charge par le Département). Chèques vacances. Participation à la protection sociale complémentaire Santé et Prévoyance. Participation aux frais de transports en commun. Amicale du personnel.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV, dernier arrêté de situation administrative ou attestation de réussite au concours) **avant le 06/09/2026**, à :

Monsieur le Président du Conseil départemental
Directement sur le site meuse.fr

Ou à défaut :

Département de la Meuse - Direction des Ressources Humaines
BP 50 514
55012 BAR LE DUC CEDEX
drh@meuse.fr

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Mme Fanny VIGNERON, Directrice de la Communication au 03.29.45.77.55